

Concours Premiers Feux

Notice pour la catégorie Manifeste/Pamphlet

Définition, exemples et éléments de compréhension de ces deux genres littéraires.

Manifeste

Définitions

Déf. Dictionnaires de l'Académie 9^e édition (apparition du sens 2. Le sens 1 était déjà dans les éditions antérieures) :

XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *manifesto*, « dénonciation publique ».

1. Déclaration écrite et publique par laquelle un souverain, un État, un gouvernement, un parti fait connaître ses vues sur un certain sujet ou rend raison de sa conduite dans quelque affaire importante. HIST. *Le manifeste de Brunswick* (1792), texte du duc de Brunswick, général en chef des armées prussiennes et autrichiennes coalisées contre la France, proclamant que Paris serait détruit s'il était fait le moindre outrage à la famille royale. > Titre célèbre : *Le Manifeste du parti communiste*, de Karl Marx et Friedrich Engels (1848).

2. Texte, écrit par lequel un mouvement littéraire ou artistique expose ses intentions, ses aspirations. *Les signataires d'un manifeste. La préface de « Cromwell » apparut comme le manifeste du théâtre romantique. Les manifestes du surréalisme.*

Exemples de manifestes

- *Manifeste du Parti communiste*, Marx et Engels
- Le Manifeste futuriste de Marinetti (1909):
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2883730.langFR>
- Les deux manifestes surréalistes d'André Breton (1924 et 1930)
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525214035/f5.item>
- Antonin Artaud, « Le théâtre de la cruauté »
https://fr.wikisource.org/wiki/Le_th%C3%A9%C3%A2tre_et_son_double/XI
- Manifeste pour une littérature-monde en français, 2007 :
https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html
- « SCUM Manifesto » (1967) de Valérie Solanas manifeste féministe (tr. fr. https://infokiosques.net/spip.php?page=lire&id_article=4)

Éléments de compréhension du genre Manifeste

Camille Bloomfield résume bien l'évolution du sens du mot :

Tout comme l'expression *avant-garde*, le terme de *manifeste* relève en effet, à l'origine, du vocabulaire militaire : c'est la « déclaration que font les

Princes par un écrit public, des intentions qu'ils ont en commençant quelque guerre ou autres entreprises » (Furetière 1690). Il a aussi un sens commercial, puisqu'il désigne, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, une « déclaration des marchandises renfermées à bord d'un vaisseau » (Littré 1873). Mais c'est bien sûr le sens politique qui devient rapidement central, dans lequel un manifeste désigne les « déclarations publiques d'un parti » (Littré 1873). Aujourd'hui, s'il a gardé ce dernier sens (le *Manifeste du parti communiste* est généralement la première référence citée), on le considère davantage encore comme un « écrit par lequel un mouvement littéraire ou artistique expose ses intentions, ses aspirations » (*Dictionnaire de l'Académie*, 9^e édition). Dans le domaine artistique, il est aussi désigné par la critique comme le fruit d'« émouvantes confessions créatrices portées par l'urgence de l'écriture », qui sont le fait d'« artistes en gestation » (Blumenkranz 1993 : 112) ou encore comme une « force agrégative et oppositionnelle » (Heinich 1994 : 55) ayant « toujours pour énonciateur un groupe de signataires » (Angenot 1982 : 61). La définition étendue donnée par Claude Abastado en 1980 englobe également « tout texte qui prend violemment position et institue, entre un émetteur et ses allocutaires, une relation injonctive flagrante » (Abastado 1980 : 4)

Camille Bloomfield et Audrey Ziane, « Introduction », *Itinéraires* [En ligne], 2018-1 | 2018, mis en ligne le 15 septembre 2018, consulté le 16 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/itineraires/4371>

Autre explication intéressante, de Jean-Marie Gleize :

Pouvoir : Le manifeste est un discours de pouvoir tout d'abord en ce qu'il est un discours de Vérité, monologique, toujours à la fois évangélique et prophétique. En ce qu'ensuite, et corollairement, c'est un discours de domination et d'assujettissement. En ce qu'enfin il est fondé sur une idée du pouvoir de l'art et de la littérature : celle-ci peut produire (moyennant certaines procédures explicites) une connaissance du réel (c'est le fantasme de Vigny comme de Balzac, et de Zola comme des deux précédents); elle peut produire aussi une transformation du réel (c'est le fantasme révolutionnaire), agir sur lui : le prescriptif est régulièrement dominé par l'illusion active de la toute-puissance des idées et des mots, à commencer par la puissance supposée de l'acte préfaciel ou manifestaire : le prescriptif déclare la vérité comme on déclare la guerre, il effectue ce qu'il dit et dit ce qu'il effectue dans un même geste tendu et péremptoire, performant.

Jean-Marie Gleize, « Manifestes, préfaces : sur quelques aspects du prescriptif », *Littérature*, n°39 : Les manifestes, 1980, p. 12-16, https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1980_num_39_3_2129

Serge Margel a également des formules marquantes pour expliquer l'ambition performative du manifeste :

La plupart des manifestes insistent sur la dimension dynamique de la force, que représentent leur discours (...), leur action, leur événement, ou leur programme. Des forces qui habitent les formes – on parlera d'ailleurs de véritables *Formes – Forces* (...) – et actualisent des potentialités, réalisent des possibles, pour de nouveaux agencements d'affects, de pensées, de société. (...) Dès le premier manifeste de Marinetti, tous les manifestes littéraires, artistiques, politiques, sont avant-gardistes, c'est-à-dire qu'ils font tous de l'expression littéraire et artistique, de leur médium ou de leur matériau, un acte politique, une action qui *opère* sur la rupture entre politique et société. (...) De façon générale et schématique, je dirai qu'il y a deux grands moments dans la modernité des avant-gardes, qu'il ne faut ni opposer ni confondre. Deux manières politiques, artistiques, littéraires, de penser le nouveau, d'aborder ce mouvement perpétuel des révolutions, des changements, des transitions. La première est prospective, réflexive, idéologique et discursive, elle agit surtout au travers de *pamphlets*, ces discours polémiques, argumentés, éclairés, qui incitent le lecteur et le public à juger lui-même d'une réalité sociale en crise (...). La seconde est performative et autoréflexive, elle relève de l'action, de la production, de l'expérimentation, et elle agit justement au travers de *manifestes*, ces discours d'opposition qui rallient les lecteurs et le public aux forces collectives d'une transformation sociale (...). « *Le 11 octobre 1908*, écrit Marinetti [...], *je sentais tout d'un coup, que les articles, les poésies et les polémiques ne suffisaient plus, il fallait absolument changer de méthode, descendre dans la rue, prendre d'assaut les théâtres et introduire le coup-de-poing dans la lutte artistique* [\[29\]](#). » (...) *Manifeste Dada 1918* de Tzara. Le texte commence par un métadiscours : « *Pour lancer un manifeste il faut vouloir A, B, C., foudroyer contre 1, 2, 3, / s'énerver et aiguïser les ailes pour conquérir et répandre de petit et grand a, b, c, signer, crier, jurer, arranger la prose sous une forme d'évidence absolue, irréfutable, prouver son non-plus-ultra et soutenir que la nouveauté ressemble à la vie comme la dernière apparition d'une cocotte prouve l'essentiel de Dieu* (...). »

D'un côté, un manifeste se doit toujours de dire ce qu'il fait, ce qu'il fait faire, ce qu'il « faut vouloir », et contre qui il faut agir. C'est l'énoncé d'un programme, d'un refus, d'une révolte, voire d'une révolution comme pour les surréalistes. C'est donc aussi l'agencement d'une stratégie, d'une attaque, d'une conquête, l'occupation de nouveaux terrains, encore une fois la force d'énonciation, sa distribution des places ou des rôles, entre le « je », le « nous », le « eux », et sa diffusion, sa circulation, sa publication. Mais d'un autre côté, un manifeste, selon Tzara, se doit tout autant de ne jamais faire ce qu'il dit : « *J'écris un manifeste et je ne veux rien, je dis pourtant certaines choses et je suis par principe contre les manifestes, comme je suis contre les principes*. (...) » En somme, pour écrire un manifeste, il faut dire ce que l'on fait, mais sans faire ce que l'on dit. Et c'est justement ce que « dit » le métadiscours du manifeste.

Serge Margel, « Manifestes avant-gardistes. La rupture entre politique et société », *Lignes*, 2013, n° 40(1), p. 30-56.

Jean-Pierre de Villers dénombre six caractéristiques pour le manifeste :

Il est le produit d'un groupe ou d'un être parlant pour un groupe ; 2. Il est porteur d'un message facilement identifiable et précisément articulé ; 3. Il se veut être en fonction d'un contexte sociopolitique et il cherche à transformer la réalité. Partant de la réalité vécue, il se doit de revenir à elle ; 4. Il se réfère donc à une action pour la concrétiser ou la condamner. Tout manifeste est un acte qui engage son auteur socialement et politiquement ; 5. Il se doit d'être publié et d'avoir la plus large diffusion possible pour atteindre le plus large public possible ; 6. Se voulant contre un état de fait, il se doit d'être violent dans sa facture. Il est un moyen d'utiliser l'outil linguistique à des fins précises. De plus, la violence verbale permet à l'auteur de (...) laisser paraître l'angoisse existentielle qui est la sienne, dans un contexte sociopolitique qu'il exècre.

Jean-Pierre de Villers, *Debout sur la cime du monde. Manifestes futuristes. 1909-1924*, Dilecta, 2008, p. 12

Ceci dit, certains donnent un sens plus large à « manifeste », en remontant bien avant l'âge des manifestes (mi-XIXe-mi-XXe), comme Pascale Fautrier, dans son anthologie *Les Grands Manifestes littéraires* (Gallimard, 2009), qui considère tout texte programmatique comme un manifeste et inclut le Prologue du *Tiers Livre* de Rabelais, la *Défense et illustration de la langue française* de Du Bellay, la Préface de *Cromwell* de Victor Hugo, la préface de *Mademoiselle de Maupin* de Théophile Gautier ou encore celle de *Pierre et Jean* de Maupassant. Elle reconnaît dans sa postface avoir adopté un sens large de « manifeste », comme « exposé théorique lançant un mouvement littéraire ». Elle écrit aussi que le manifeste est à la croisée des genres, proche de l'essai, du pamphlet, de la proclamation, du tract.

Pamphlet

Définition

Définitions extraites du CNRTL : Court écrit satirique, souvent politique, d'un ton violent, qui défend une cause, se moque, critique ou calomnie quelqu'un ou quelque chose. Synon. *diatribe, factum, libelle, satire*.

P.ext. Toute œuvre satirique ou polémique, donnée sous des formes variées, telles que le conte, la chanson, l'ode, etc. Synon. *satire*.

Sens vieilli : Brochure, écrit de quelques pages le plus souvent, ne présentant aucun ton agressif.

Exemples de pamphlets

- Ceux de Paul-Louis Courier
- *La Lanterne* d'Henri Rochefort
- *Le Pal* de Léon Bloy ou ses articles dans *Le Chat noir*, réunis dans *Belluaires et porchers* et dans *Propos d'un entrepreneur de démolition*
- *Les Grands Cimetières sous la lune* de Bernanos.

Éléments de compréhension du genre Manifeste

Laetitia Saintes résume ainsi l'évolution du sens du mot :

Si le mot apparaît au XVII^e siècle, ses premières définitions renvoient à sa seule forme – celle d'un écrit bref, non relié. À la fin du XIX^e siècle, le pamphlet se définit au moyen de trois critères : sa forme, brève ; son objectif, polémique ; et son ton, tout en véhémence. S'y ajoute le fait que, désormais, le pamphlet se trouve incarné dans une figure d'auteur : il est en effet devenu grâce à Paul-Louis Courier un genre littéraire à part entière, avec sa rhétorique, ses images et ses protagonistes, dont le « je » pamphlétaire, qui fait de celui qui l'énonce un avatar moderne du *vir bonus dicendi peritus* antique. S'invente donc en même temps que le pamphlet la figure de son auteur, mais aussi un imaginaire qui fait de cette forme un condensé de vérité à l'ironie ravageuse.

L. Saintes, appel à contribution pour un numéro de revue sur Jules Vallès pamphlétaire : <https://www.fabula.org/actualites/125429/appel-a-contributions-pour-le-numero-56-de-la-revue.html>

Paul-Louis Courier, dans son *Pamphlet des pamphlets*, qui donne naissance au genre en tant que tel, joue sur ce sens glissant, en mutation, autour de 1826 : le pamphlet se caractérise au départ par sa longueur : c'est un écrit court, d'une « feuille ou deux » (d'imprimerie, c'est-à-dire 8 à 16 pages). Au-delà, cela devient une brochure, et encore au-delà, un livre, un ouvrage. Un pamphlet est supposé nocif : « Qui dit pamphlet, dit un écrit tout plein de poison », lui explique un des jurés de son procès, le libraire Arthus Bertrand. Ce à quoi Courier réplique : « Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré : (...) Jésus mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore. » Et la discussion reprend : qu'y a-t-il dans un pamphlet ? « des sottises, des calembourgs, de méchantes plaisanteries » ? car « mon cher monsieur, comme dit le libraire, que voulez-vous mettre de bon sens en une misérable feuille ? (...) Dans des ouvrages

raisonnés, au sixième volume à peine entrevoit-on où l'auteur en veut venir ». Courier a tôt fait de lui opposer d'autres écrits brefs, les prêches des évêques et des prêtres, les *Lettres provinciales* de Pascal, puis les écrits de Jonathan Swift où apparaît la figure de Sir Bickerstaff, qu'il fait parler et défendre la liberté d'exprimer ses pensées sur les sujets d'actualité qui importent le plus à tous :

« Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre ; mais publiez votre pensée. (...) La vérité est toute à tous. Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour un chacun, vous ne le pouvez taire en conscience. »

Pour plus d'éléments sur la rhétorique pamphlétaire, on peut lire Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire, typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.